

## La demande de logement social Un accroissement de la tension\* en Nouvelle-Aquitaine en 2017

En 2017, la demande de logement locatif social en Nouvelle-Aquitaine a augmenté de 5 % par rapport à l'année 2016. Cette augmentation n'a pu être compensée ni par une remise en location suffisante, ni par l'offre nouvelle. L'accroissement de la tension régionale est manifeste avec 1 attribution enregistrée pour 3,5 demandes.

La demande de logement social provient à 71 % de ménages composés d'une ou 2 personnes. La moitié des demandeurs de logement social en Nouvelle-Aquitaine sollicite des logements de type 1 ou 2. Ces petites typologies de logement représentent un quart des attributions.

La tension sur la demande de logement locatif social en Nouvelle-Aquitaine augmente en 2017 passant de 3,2 à 3,5 suivant en cela la tendance nationale.

Au sein des quatre départements littoraux la tension est forte (elle s'échelonne entre 4,2 et 5).

La plus forte évolution entre 2016 et 2017 de la tension sur la demande de logement social en Nouvelle-Aquitaine se situe sur le territoire des Pyrénées-Atlantiques (+ 0,9 point).

La tension dans les Landes, la Creuse, la Charente et la Haute-Vienne est restée stable ou en légère diminution.

L'augmentation régionale de la tension est liée à un double phénomène d'augmentation de la demande (+6%) et de diminution des attributions (-4%) sur la même période.

### Le parc de logements sociaux : une diminution de la vacance et des mises en service en 2016

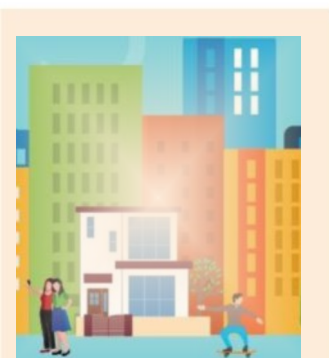
Malgré une baisse de 25 % des logements mis en service par rapport à l'année 2015, le parc locatif social de Nouvelle-Aquitaine progresse de 2 % en 2016.

La vacance des logements de plus de trois mois diminue au niveau régional, alors que le taux de logements remis en location reste stable (Annexe 1).

La situation départementale est contrastée à l'examen de ces indicateurs. Ainsi 4 départements connaissent une légère diminution de leur parc locatif social entre 2015 et 2016 (Corrèze, Creuse, Vienne et Haute-Vienne). La Creuse, les Deux-Sèvres et les Pyrénées-Atlantiques ont vu leurs mises en service progresser sur cette même période contrairement à la tendance régionale.

La vacance de plus de trois mois a fortement augmenté sur les territoires du Lot-et-Garonne, et des Deux-Sèvres.

Enfin, le taux de mobilité baisse dans quatre départements (la Charente-Maritime, la Gironde, les Pyrénées-Atlantiques, et les Deux-Sèvres) diminuant l'offre locative sur ces territoires.



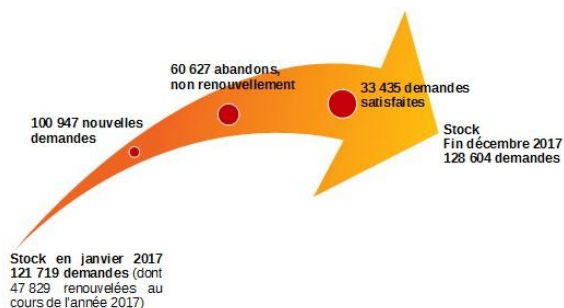
## Habitat

**Document 1 : Evolution de la demande et des attributions en Nouvelle Aquitaine entre 2016 et 2017**

	2016			2017			Evolution taux de tension
	Stock toutes demandes au 31/12/16	Attributions 2016	Tension *2016	Stock au 31/12/17	Attributions 2017	Tension * 2017	
16	4491	2187	1,8	4465	2132	1,8	0
17	14 418	3166	3,9	15 121	3173	4,2	+0,3
19	2453	1233	1,8	2570	1237	1,9	0,1
23	894	757	1	762	731	0,9	-0,1
24	4590	1679	2,4	4955	1558	2,8	+0,4
33	50 110	10 856	4,3	54 108	10 675	4,7	+0,4
40	7327	1375	5	7639	1462	4,8	-0,2
47	3448	1208	2,6	3636	1216	2,8	+0,2
64	15 800	3689	4,1	16 795	3161	5	+0,9
79	4964	2006	2,1	5218	1878	2,3	+0,2
86	7154	3740	1,6	7239	3239	1,9	+0,3
87	6070	3034	1,6	6096	2973	1,6	0
Région	121 719	34 930	3,2	128 604	33 435	3,5	+0,3
France	1970353	490248	3,8	2059375	479888	4	0,2

Source SNE mars 2018. \*La tension est calculée sur la base de données excluant les demandes et les attributions internes au parc public.

**Document 2 : L'évolution du stock des demandes de logements sociaux en Nouvelle-Aquitaine en 2017**



La moitié des demandes en cours à la fin de l'année 2016 a été radiée pour cause d'abandon ou de non renouvellement par le demandeur en 2017. Ces radiations sont moins nombreuses dans les départements littoraux tendus. Le nombre de demandes nouvelles en 2017 représente 80 % du stock de demande en cours en début d'année 2017. La Nouvelle-Aquitaine connaît donc un fort taux de renouvellement annuel de sa demande de logement social.

**Une demande plus ancienne sur les départements littoraux**

En Nouvelle-Aquitaine, l'ancienneté moyenne d'une demande en cours à la fin de l'année 2017 s'élève à 15 mois. Ce délai est stable depuis l'an dernier mais reste bien inférieur au niveau national (21 mois).

Les quatre départements littoraux ont tous une ancienneté moyenne des demandes en cours supérieure à la moyenne régionale. Elle s'échelonne entre 15 et 21 mois.

Seuls deux départements voient leur ancienneté moyenne augmenter d'un mois (la Creuse et la Haute-Vienne).

**Document 3 : Ancienneté de la demande et délai moyen d'attribution en Nouvelle-Aquitaine**

Départements	Ancienneté de la demande en mois		Délai moyen d'attribution en mois	
	Délai 2017	Evolution 2016-2017	Délai 2017	Evolution 2016-2017
16	12	0	5	+1
17	21	0	15	+1
19	10	0	5	0
23	10	+1	3	0
24	9	0	6	+1
33	15	0	11	0
40	15	0	11	+1
47	10	0	6	+1
64	19	0	12	-2
79	14	0	7	0
86	12	0	7	+1
87	10	+1	5	0
Région	15	0	9	0
France	21	+1	13	0

Source SNE mars 2018

**Un délai moyen stable pour obtenir une attribution en Nouvelle-Aquitaine**

Le délai régional moyen est de 9 mois. Ce délai est stable depuis l'an dernier.

Les départements situés sur le littoral aquitain sont les seuls départements qui connaissent un délai moyen d'attribution supérieur au délai régional. Les demandes qui ont obtenu satisfaction dans ces départements ont une ancienneté moyenne qui s'échelonne entre 11 et 15 mois.

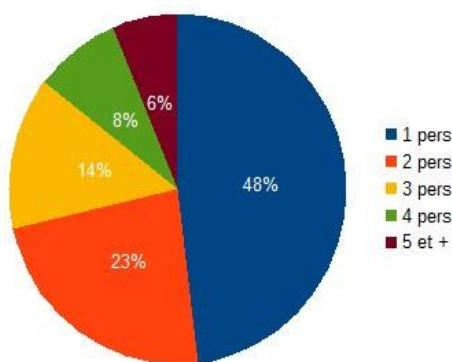
Le délai moyen d'attribution a augmenté d'un mois dans 6 départements de la Nouvelle-Aquitaine (Charente, Charente-Maritime, Dordogne, Landes, Lot-et-Garonne, Vienne).

Ce délai a diminué de 2 mois dans les Pyrénées-Atlantiques.

**Le demandeur régional type : une personne seule**

Dans la région, 48 % des ménages qui font une demande de logement social sont composés d'une personne seule contre 42 % au niveau national. 7 demandeurs de logements sociaux sur 10 sont des ménages d'une ou deux personnes. Les ménages de 4 personnes ou plus représentent 14 % de la demande régionale.

**Document 4 : La demande de logement social en Nouvelle-Aquitaine par taille de ménage**



Source SNE mars 2018

**Un décalage important entre les demandes et les attributions de petits logements**

Les petites typologies de logements (T1-T2) en Nouvelle-Aquitaine représentent 46 % de la demande alors que les attributions s’élèvent à 28 %. La demande de T3-T4 s’élève à 50 % pour 66 % des attributions. Ce constat reste stable depuis 2014.

48 % des demandeurs régionaux sont des personnes seules	T1-T2 46 % de demandes 28 % d’attributions
82 % des ménages d’une personne demandent des T1-T2	23 % parc T1-T2 69 % parc T3-T4
T3-T4 : 50 % de demandes 66 % d’attributions	Sous-occupation : 23 % des attributions de T4 et + à des ménages d’une ou deux personnes

En 2017, on peut faire les mêmes constats en matière d’attribution que pour la période 2014-2016 : une demande forte pour des petites typologies de logements avec proportionnellement des attributions faibles par rapport à cette demande et des attributions fortes pour des logements de type 3 et 4.

La composition du parc de logement social en Nouvelle-Aquitaine, sous l’angle de la composition des ménages demandeurs, montre la nécessité de poursuivre la production de petites typologies déjà constatée entre 2015 et 2016 pour répondre à la demande des ménages en petits logements.

**Document 5: Demande de logement social par typologie de logement en 2017**

	T1		T2		T3		T4		T5 et +		Région
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	
1 pers	16 145	26	34 605	56	9 843	16	1 037	2	90	0	61 720
2 pers	832	3	7 222	24	19 981	66	1 982	7	161	1	30 178
3 pers	98	1	715	4	8 980	50	7 911	44	247	1	17 951
4 pers	40	0	104	4	2057	20	7 444	71	883	8	10 508
5 pers et +	14	0	26	0	447	6	4 609	57	2 951	37	8 047
Région	17 129	13	42 672	33	41 308	32	22 983	18	4 312	3	128 404
Région moy 2014-2016	14 279	12	38 599	33	39 013	33	21 263	18	4 001	3	117 155

Sous-occupation
Sur-occupation
Sous-occupation potentielle
Bonne adéquation typologie taille du ménage

**Document 6 : Attribution de logements sociaux par typologie de logement en 2017**

	T1		T2		T3		T4		T5 et +		Région
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	
1 pers	2 208	17	6 467	49	3 788	29	622	5	83	1	13 166
2 pers	27	0	557	6	6 732	76	1 467	16	112	1	8 895
3 pers	3	0	19	0	2 272	38	3 342	56	312	5	5 948
4 pers	2	0	5	0	261	8	2 335	74	568	18	3 171
5 pers et +	0	0	1	0	41	2	945	50	887	47	1 874
Région	2 240	7	7 049	21	13 092	40	8 711	26	1 962	6	33 054
Région moy 2014-2016	2 258	7	7 234	21	13 481	40	9 178	27	1 969	5	34 120

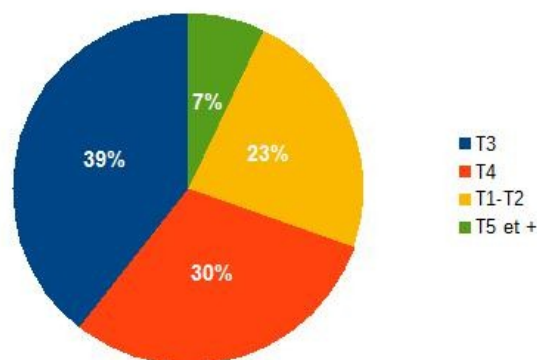
SNE mars 2017

**Un parc en augmentation pour les petits logements**

La structure du parc régional de Nouvelle-Aquitaine évolue peu depuis l’an dernier, avec une prédominance toujours marquée des T3 et T4.

L’ajustement de la structure du parc régional avec une augmentation des petites typologies de logements (T1-T2-T3) et une diminution du parc pour les plus grandes typologies (T4 et +) répond à la composition des ménages demandeurs de logement locatif social (cf doc 4).

**Document 7 : Composition du parc locatif social par typologie de logement en Nouvelle-Aquitaine**



Source RPLS 01/01/2017

## **Précautions de lecture :**

### **Pour les données issues de l'infocentre Numéro Unique**

En Nouvelle-Aquitaine coexistent deux modes de gestion de la demande de logement locatif social. Quatre départements sont sous système particulier de traitement automatisé (SPTA) : la Charente, la Charente-Maritime, les Deux-Sèvres et la Vienne. Les 8 autres départements utilisent le système national d'enregistrement de la demande (SNE). Les données présentées et commentées infra sont issues de l'outil d'exploitation statistique du SNE.

La lecture des données de cet outil doit être encadrée par quelques précautions qui pour autant ne remettent pas en cause sa fiabilité.

Ainsi cet outil pour la demande en cours utilise des données fournies par le demandeur lors du dépôt de sa demande. De la même façon, n'est retenue que la plus petite typologie de logement demandé, ce qui peut conduire à sur-évaluer la demande de petits logements. Concernant la commune demandée seule la première commune demandée est retenue dans les statistiques minorant ainsi la demande réelle sur les communes.

### **Pour les données issues de RPLS**

Afin de conduire une analyse juste et pertinente, ces données ont été croisées avec le RPLS.

Les données issues de RPLS 2017 sont les données issues de RPLS à la date du 01/01/2017. Il s'agit donc des données de l'année 2016.

Le nombre de logements sociaux publics pris en compte dans cette publication est de 289 329 (source : RPLS 2017), il comprend les logements proposés à la location (occupé ou vacant), les logements vides, ceux pris en charge par une association et ceux occupés avec ou sans contrepartie financière.

## **Glossaire :**

**Taux de vacance :** Logements vacants depuis plus de 3 mois parmi les logements proposés à la location hors logements vides pour raison technique.

**Taux de mobilité :** Emménagements dans les logements proposés à la location depuis un an ou plus/logements proposés à la location depuis un an ou plus. Les nouvelles mises en service ne sont pas intégrées dans le calcul de ce taux de mobilité. Les rotations au cours d'une même année ne sont pas mesurées.

**Sous-occupation :** L621-2 CCH : Les locaux insuffisamment occupés sont définis comme des locaux comportant un nombre de pièces habitables supérieur de plus d'un au nombre de personnes qui y ont effectivement leur résidence principale.

**Sur-occupation :** Un logement est dit "sur-occupé" selon le Code de la sécurité sociale lorsqu'il ne présente pas une surface habitable globale au moins égale à seize mètres carrés pour un ménage sans enfant ou deux personnes, augmentée de neuf mètres carrés par personne en plus dans la limite de soixante-dix mètres carrés pour huit personnes et plus

**Taux de tension :** La tension est le rapport entre le nombre de demandes et le nombre d'attributions sur une année pour les ménages non logés dans le parc public.

**Ancienneté de la demande :** Elle correspond à la moyenne, exprimée en mois, de l'ancienneté des demandes toujours en cours à la date demandée (ici décembre 2017)

**Délai moyen d'attribution :** Il correspond à la durée moyenne, exprimée en mois, des demandes ayant obtenues satisfaction à la date demandée (ici décembre 2017).

**Direction régionale de l'Environnement,  
de l'Aménagement et du Logement  
Nouvelle-Aquitaine**

**Directeur de publication :**

**Rédacteur :** Sandrine Le Gras  
DREAL Nouvelle-Aquitaine / SAHC  
Département Habitat / DPSH

[Page internet liée au thème](#)

**Courriel :** dps.h.dh.sahc.dreal-na@developpement-durable.gouv.fr

**ISSN :** en cours

## Annexes

### 1. Evolution du parc de logement locatif social (LLS) entre 2015 et 2016

	Evolution Parc LLS		Evolution des mises en service		Evolution de la vacance de +3 mois		Evolution du taux de mobilité	
	Nombre de logements au 01/01/2017	Evolution 2015-2016	Mises en service en 2016	Evolution 2015-2016	Vacance au 31/12/2016	Evolution 2015-2016	Taux de mobilité au 31/12/2016	Evolution 2015-2016
16	15 768	0,9 %	160	-3 %	1,7 %	3 %	13,4 %	0,7 %
17	26 596	2,8 %	802	-22,4%	0,8 %	-24 %	9,8 %	-2,7 %
19	9 323	-1,3 %	71	-68,9 %	5,6 %	-14 %	13,7 %	12,8 %
23	5 425	-0,1 %	12	50 %	7,2 %	-3 %	13,9 %	3,8 %
24	13 939	0,5 %	105	-36,7 %	2,2 %	-20 %	13 %	1,7 %
33	95 680	3 %	2 647	-25,1 %	0,5 %	25 %	9,3 %	-6,5 %
40	12 236	1,6 %	230	-37,5 %	1,2 %	3 %	12,3 %	8,7 %
47	10 092	0,2 %	89	-18,3 %	2 %	21 %	11,5 %	4,9 %
64	33 877	3,5 %	1 096	1,2 %	1,1 %	-9 %	9,6 %	-3,3 %
79	15 659	1,6 %	188	19,7 %	2,2 %	56 %	12,2 %	-0,4 %
86	24 955	-0,1 %	144	-70,7 %	2,4 %	13 %	14,3 %	1,6 %
87	25 779	-0,1 %	81	-66,9 %	5,3 %	-2 %	13 %	13,2 %
Région	289 329	1,8 %	5 625	-25,9 %	1,79 %	-2 %	11,2 %	0 %

Source RPLS

### 2. Evolution du parc de logement locatif social (LLS) entre 2015 et 2016 par typologie

	T1		T2		T3		T4		T5 et +	
	Stock au 01/01/17	Evol. 2015-16	Stock au 01/01/17	Evol. 2015-16	Stock au 01/01/17	Evol. 2015-16	Stock au 01/01/17	Evol. 2015-16	Stock au 01/01/17	Evol. 2015-16
16	602	0,3 %	2363	1,9 %	5885	1,4 %	5527	0,4 %	1391	-1 %
17	1346	2,7 %	4722	49,7 %	10 405	18,3 %	8212	-5,1 %	1911	-51,6 %
19	397	-3,2 %	1660	-0,2 %	3161	-3,2 %	2974	0,3 %	1131	-0,8 %
23	164	2,5 %	1084	0,4 %	1936	-0,4 %	1689	-0,2 %	552	-0,7 %
24	452	1,3 %	2079	0,4 %	5525	0,7 %	4917	0,5 %	966	-0,5 %
33	4994	21,6 %	17 338	4,2 %	37 373	2,4 %	29 560	1,1 %	6415	-0,1 %
40	330	1,2 %	1989	4,7 %	4857	2 %	4098	0,3 %	962	-1,1 %
47	473	-0,6 %	1534	-0,6 %	4163	0,4 %	3049	0,7 %	873	-0,2 %
64	1113	9,1 %	7478	4,2 %	13 223	3,7 %	9416	3,2 %	2647	0,1 %
79	538	20,1 %	2479	1 %	6372	1,9 %	5163	0,3 %	1107	-0,8 %
86	1374	-0,6 %	478 1	1,2 %	10 622	5,5 %	6560	-7,8 %	1618	-4,2 %
87	1629	-0,4 %	5054	0,2 %	10 598	0,2 %	7023	-0,7 %	1475	-0,1 %
Région	13 412	8,8 %*	52 561	5,6 %	114 120	3,4 %	88 188	-0,4 %	21 048	-9,3 %

Source RPLS

\* La forte augmentation des T1 en Nouvelle-Aquitaine entre 2015 et 2016 est liée au rattrapage des données d'un bailleur sur cette typologie dans le RPLS. En l'absence de ce rattrapage l'augmentation des T1 serait de 3 % pour cette période.



## Profil du demandeur en Nouvelle-Aquitaine en 2017

### Qui demande un logement social ?

#### Le ménage

- 48 % de ménages d'une personne
- 23 % de ménages de 2 personnes

#### Son âge

- 25 % des demandeurs ont entre 25-34 ans
- 22 % ont entre 35 et 44 ans

#### Son statut résidentiel actuel

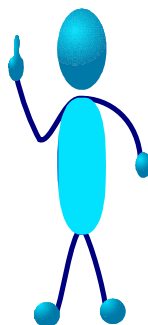
- 30 % des demandeurs sont locataires du parc HLM
- 30 % des demandeurs sont locataires du parc privé

#### Son activité

- 41 % sont demandeurs d'emploi ou sans activité avec revenus liés à des prestations sociales
- 29 % sont en CDI ou fonctionnaire.

#### Ses revenus

- 26 % des foyers demandeurs déclarent un revenu mensuel compris entre 500 et 999€
- 29 % déclarent des revenus entre 1 000 et 1 499€.



#### Carte d'identité du demandeur de logement social en région Nouvelle-Aquitaine.

Je suis une personne seule de 42 ans, demandeur d'emploi ou sans activité, avec un revenu mensuel moyen de 1 423 €.

Locataire du parc privé ou du parc public, je souhaite obtenir un T2 à Bordeaux.

### Depuis quand ?

- 63 % des demandes ont une ancienneté inférieure à 1 an.

### Quelles sont les raisons de la demande ?

#### Pas de logement personnel

- 21 % des demandeurs déclarent ne pas avoir de logement personnel

#### La taille du logement

- 14 % des demandeurs déclarent avoir un logement trop petit

#### Le coût du logement

- 14 % des demandeurs indiquent avoir un logement trop cher

### Quel logement social est recherché ?

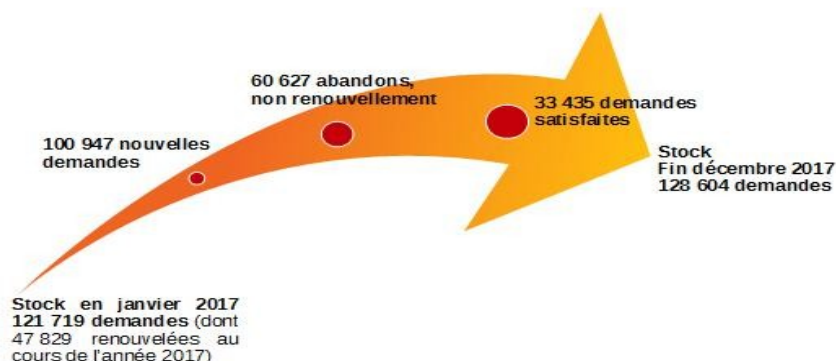
#### Quelle typologie ?

- 33 % des logements demandés sont des T2
- 32 % sont des T3

#### Où ?

- 12 % des habitants de Nouvelle-Aquitaine demandent un logement à Bordeaux
- 4 % à La Rochelle
- 3 % à Mérignac, Bayonne, Limoges, Poitiers

## Une demande en augmentation de 5 % en Nouvelle-Aquitaine entre 2016 et 2017



## Profil du demandeur en Charente en 2017

### Qui demande un logement social ?

#### Le ménage

- 47 % de ménages d'une personne
- 22 % de ménages de 2 personnes

#### Son âge

- 25 % des demandeurs ont entre 25-34 ans
- 20 % ont entre 35 et 44 ans

#### Son statut résidentiel actuel

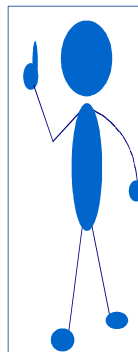
- 38 % des demandeurs sont locataires du parc HLM
- 20 % des demandeurs sont locataires du parc privé

#### Son activité

- 54 % sont demandeurs d'emploi ou sans activité avec revenus liés à des prestations sociales.
- 20 % sont en CDI ou fonctionnaire.

#### Ses revenus

- 33 % des foyers demandeurs déclarent un revenu mensuel compris entre 500 et 999€.
- 28 % déclarent des revenus entre 1 000 et 1 499€



### Carte d'identité du demandeur de logement social en Charente

Je suis une personne seule de 42 ans, demandeur d'emploi ou sans activité, avec un revenu mensuel moyen de 1 220 €.

Locataire du parc public, je souhaite obtenir un T3 à Angoulême.

### Depuis quand ?

- 70 % des demandes ont une ancienneté inférieure à 1 an.
- Ancienneté moyenne : 12 mois

### Quelles sont les raisons de la demande ?

#### Pas de logement personnel

- 19 % des demandeurs déclarent ne pas avoir de logement personnel.

#### La taille du logement

- 13 % des demandeurs déclarent avoir un logement trop petit.

#### Le coût du logement

- 11 % des demandeurs indiquent avoir un logement trop cher.

### Quel logement social est recherché ?

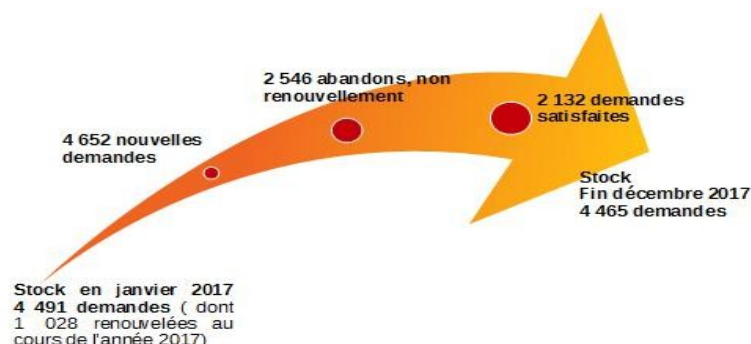
#### Quelle typologie ?

- 28 % des logements demandés sont des T2
- 36 % sont des T3

#### Où ?

- 36 % des habitants de Charente demandent un logement à Angoulême
- 10 % à Cognac

### Une demande de logement social en stagnation en Charente entre 2016 et 2017.



## Profil du demandeur en Charente-Maritime en 2017

### Qui demande un logement social ?

#### Le ménage

- 50 % de ménages d'une personne
- 24 % de ménages de 2 personnes

#### Son âge

- 21 % des demandeurs ont entre 25-34 ans
- 21 % ont entre 35 et 44 ans
- 21 % ont de 45 à 54 ans

#### Son statut résidentiel actuel

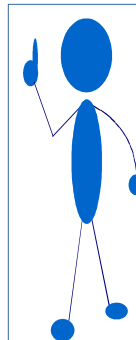
- 32 % des demandeurs sont locataires du parc HLM
- 27 % des demandeurs sont locataires du parc privé

#### Son activité

- 44 % sont demandeurs d'emploi ou sans activité avec revenus liés à des prestations sociales.
- 25 % des demandeurs sont en CDI ou fonctionnaire.

#### Ses revenus

- 29 % des foyers demandeurs déclarent un revenu mensuel compris entre 500 et 999€.
- 29 % déclarent des revenus entre 1 000 et 1 499€



#### Carte d'identité du demandeur de logement social en Charente-Maritime

Je suis une personne seule de 44 ans, demandeur d'emploi ou sans activité, avec un revenu mensuel moyen de 1 350€.

Locataire du parc public, je souhaite obtenir un T2 à La Rochelle.

### Depuis quand ?

- 54 % des demandes ont une ancienneté inférieure à 1 an.
- Ancienneté moyenne : 21 mois

### Quelles sont les raisons de la demande ?

#### Pas de logement personnel

- 20 % des demandeurs déclarent ne pas avoir de logement personnel.

#### La taille du logement

- 12 % des demandeurs déclarent avoir un logement trop petit.

#### Le coût du logement

- 16 % des demandeurs indiquent avoir un logement trop cher.

### Quel logement social est recherché ?

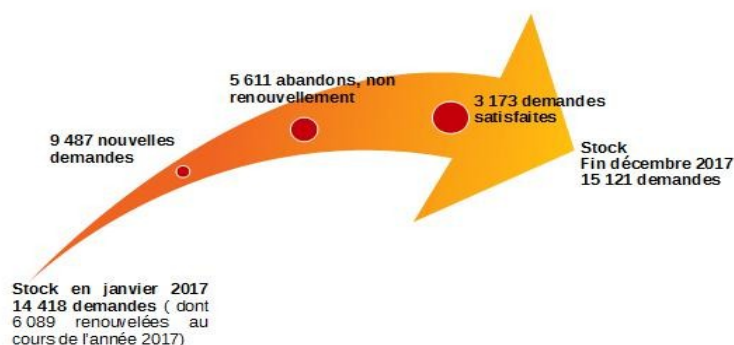
#### Quelle typologie ?

- 36 % des logements demandés sont des T2
- 31 % sont des T3

#### Où ?

- 33 % des habitants de Charente-Maritime demandent un logement à La Rochelle
- 8 % à Saintes, Rochefort

### Une demande en augmentation de 5 % en Charente-Maritime entre 2016 et 2017





## Profil du demandeur en Corrèze en 2017

### Qui demande un logement social ?

#### Le ménage

- 45 % de ménages d'une personne
- 23 % de ménages de 2 personnes

#### Son âge

- 26 % des demandeurs ont entre 25-34 ans
- 23 % ont entre 35 et 44 ans

#### Son statut résidentiel actuel

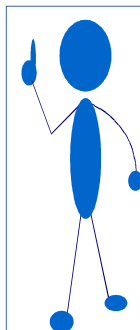
- 34 % des demandeurs sont locataires du parc HLM
- 28 % des demandeurs sont locataires du parc privé

#### Son activité

- 45 % sont demandeurs d'emploi ou sans activité avec revenus liés à des prestations sociales.
- 25 % des demandeurs sont en CDI ou fonctionnaire.

#### Ses revenus

- 27 % des foyers demandeurs déclarent un revenu mensuel compris entre 500 et 999€
- 29 % déclarent des revenus entre 1 000 et 1 499€.



#### Carte d'identité du demandeur de logement social en Corrèze

Je suis une personne seule de 42 ans, demandeur d'emploi ou sans activité, avec un revenu mensuel moyen de 1 321€.

Locataire du parc public. Je souhaite obtenir un T3 à Brive-la-Gaillarde.

### Depuis quand ?

- 78 % des demandes ont une ancienneté inférieure à 1 an.
- Ancienneté moyenne : 10 mois

### Quelles sont les raisons de la demande ?

#### Pas de logement personnel

- 17 % des demandeurs déclarent ne pas avoir de logement personnel.

#### La taille du logement

- 15 % des demandeurs déclarent avoir un logement trop petit.

#### Le coût du logement

- 12 % des demandeurs indiquent avoir un logement trop cher.

### Quel logement social est recherché ?

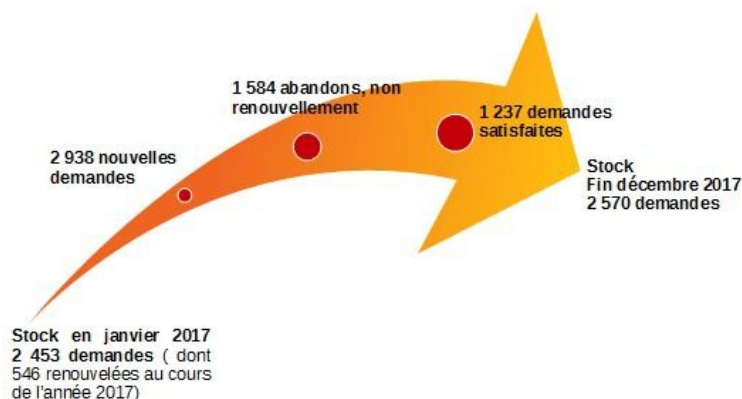
#### Quelle typologie ?

- 35 % des logements demandés sont des T3
- 27 % sont des T2

#### Où ?

- 47 % des habitants de Corrèze demandent un logement à Brive-la-Gaillarde
- 9 % à Tulle

## Une demande en augmentation de 5 % en Corrèze entre 2016 et 2017



## Profil du demandeur en Creuse en 2017

### Qui demande un logement social ?

#### Le ménage

- 57 % de ménages d'une personne
- 22 % de ménages de 2 personnes

#### Son âge

- 22 % des demandeurs ont entre 25-34 ans
- 19 % ont entre 35 et 44 ans
- 18 % entre 45 et 54 ans

#### Son statut résidentiel actuel

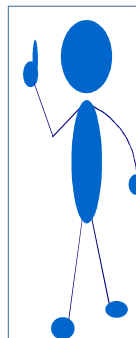
- 35 % des demandeurs sont locataires du parc HLM
- 32 % des demandeurs sont locataires du parc privé

#### Son activité

- 56 % des demandeurs sont à la retraite.
- 19 % en CDI ou fonctionnaire

#### Ses revenus

- 34 % déclarent des revenus entre 500 et 999€
- 25 % des foyers demandeurs déclarent un revenu mensuel compris entre 1 000 et 1 499€



#### Carte d'identité du demandeur de logement social en Creuse

Je suis une personne seule de 45 ans, avec un revenu mensuel moyen de 1 224€.

Locataire du parc public, je souhaite obtenir un T3 à Guéret.

### Depuis quand ?

- 80 % des demandes ont une ancienneté inférieure à 1 an.
- Ancienneté moyenne : 10 mois

### Quelles sont les raisons de la demande ?

#### Pas de logement personnel

- 14 % des demandeurs déclarent ne pas avoir de logement personnel

#### La taille du logement

- 15 % des demandeurs déclarent avoir un logement trop petit

#### Le coût du logement

- 12 % des demandeurs indiquent avoir un logement trop cher

### Quel logement social est recherché ?

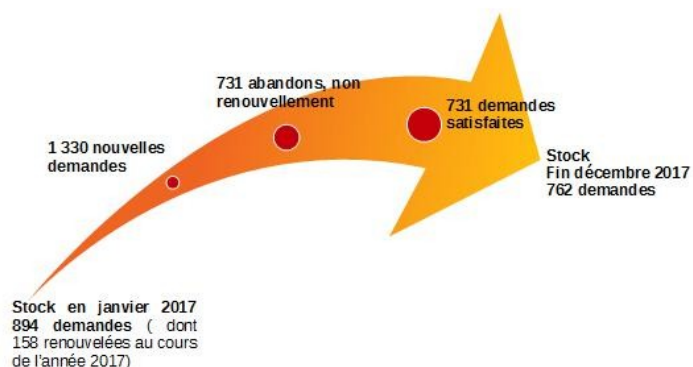
#### Quelle typologie ?

- 34 % des logements demandés sont des T2
- 40 % sont des T3

#### Où ?

- 44 % des habitants de Creuse demandent un logement à Guéret
- 15 % à La Souterraine

## Une demande en diminution de 17 % en Creuse entre 2016 et 2017



## Profil du demandeur en Dordogne en 2017

### Qui demande un logement social ?

#### Le ménage

- 46 % de ménages d'une personne
- 25 % de ménages de 2 personnes

#### Son âge

- 24 % des demandeurs ont entre 25-34 ans
- 21 % ont entre 35 et 44 ans

#### Son statut résidentiel actuel

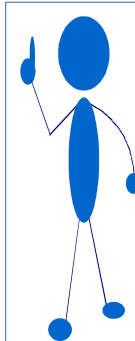
- 29 % des demandeurs sont locataires du parc HLM
- 28 % des demandeurs sont locataires du parc privé

#### Son activité

- 49 % sont demandeurs d'emploi ou sans activité avec revenus liés à des prestations sociales.
- 22% sont en CDI ou fonctionnaire.

#### Ses revenus

- 31 % des foyers demandeurs déclarent un revenu mensuel compris entre 500 et 999€
- 30 % déclarent des revenus entre 1 000 et 1 499€.



### Carte d'identité du demandeur de logement social en Dordogne

Je suis une personne seule de 43 ans, demandeur d'emploi ou sans activité, avec un revenu mensuel moyen de 1 302€. Locataire du parc public, je souhaite obtenir un T3 à Périgueux.

### Depuis quand ?

- 79 % des demandes ont une ancienneté inférieure à 1 an.
- Ancienneté moyenne : 9 mois

### Quelles sont les raisons de la demande ?

#### Pas de logement personnel

- 18 % des demandeurs déclarent ne pas avoir de logement personnel.

#### La taille du logement

- 12 % des demandeurs déclarent avoir un logement trop petit.

#### Le coût du logement

- 12 % des demandeurs indiquent avoir un logement trop cher.

### Quel logement social est recherché ?

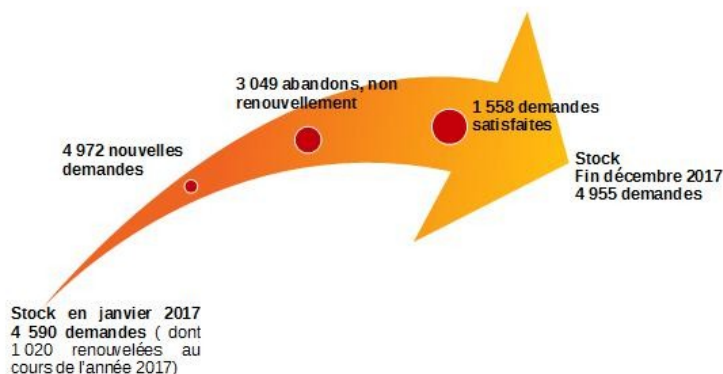
#### Quelle typologie ?

- 30 % des logements demandés sont des T2
- 39 % sont des T3

#### Où ?

- 25 % des habitants de Dordogne demandent un logement à Périgueux
- 18 % à Bergerac

## Une demande en augmentation de 7 % en Dordogne entre 2016 et 2017



## Profil du demandeur en Gironde en 2017

### Qui demande un logement social ?

#### Le ménage

- 48 % de ménages d'une personne
- 23 % de ménages de 2 personnes

#### Son âge

- 28 % des demandeurs ont entre 25 et 34 ans
- 23 % ont entre 35 et 44 ans

#### Son statut résidentiel actuel

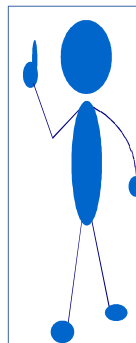
- 30 % des demandeurs sont locataires du parc privé
- 27 % des demandeurs sont locataires du parc HLM

#### Son activité

- 36 % sont en CDI ou fonctionnaire.
- 35 % sont demandeurs d'emploi ou sans activité avec revenus liés à des prestations sociales.

#### Ses revenus

- 22 % des foyers demandeurs déclarent un revenu mensuel compris entre 500 et 999€
- 29 % déclarent des revenus entre 1 000 et 1 499€.



### Carte d'identité du demandeur de logement social en Gironde

Je suis une personne seule de 40 ans, en CDI, avec un revenu mensuel moyen de 1 521€. Locataire du parc privé, je souhaite obtenir un T2 à Bordeaux.

### Depuis quand ?

- 61 % des demandes ont une ancienneté inférieure à 1 an.
- Ancienneté moyenne : 15 mois

### Quelles sont les raisons de la demande ?

#### Pas de logement personnel

- 24 % des demandeurs déclarent ne pas avoir de logement personnel.

#### La taille du logement

- 14 % des demandeurs déclarent avoir un logement trop petit.

#### Le coût du logement

- 13 % des demandeurs indiquent avoir un logement trop cher.

### Quel logement social est recherché ?

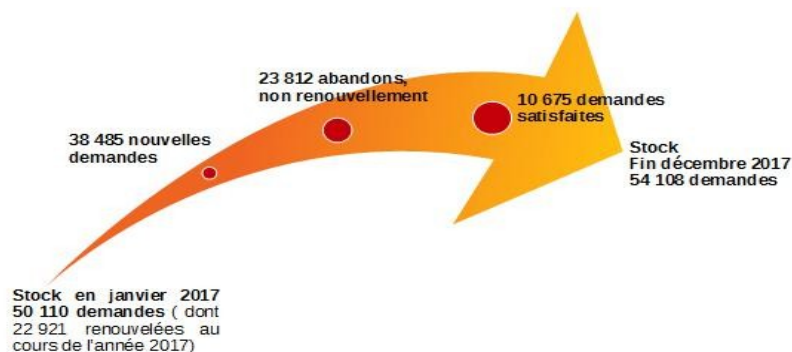
#### Quelle typologie ?

- 33 % sont des T2
- 30 % des logements demandés sont des T3

#### Où ?

- 29 % des habitants de Gironde demandent un logement à Bordeaux
- 7 % à Mérignac

## Une demande en augmentation de 7 % en Gironde entre 2016 et 2017



## Profil du demandeur dans les Landes en 2017

### Qui demande un logement social ?

#### Le ménage

- 46 % de ménages d'une personne
- 23 % de ménages de 2 personnes

#### Son âge

- 23 % des demandeurs ont entre 25-34 ans
- 22 % ont entre 35 et 44 ans
- 22 % ont entre 45 et 54 ans

#### Son statut résidentiel actuel

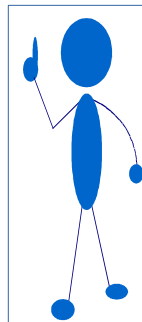
- 40 % des demandeurs sont locataires du parc privé
- 26 % des demandeurs sont locataires du parc HLM

#### Son activité

- 45 % sont demandeurs d'emploi ou sans activité avec revenus liés à des prestations sociales.
- 26 % sont en CDI ou fonctionnaire.

#### Ses revenus

- 28 % des foyers demandeurs déclarent des revenus mensuel compris entre 500 et 999€
- 30 % déclarent un revenu entre 1 000 et 1 499€.



#### Carte d'identité du demandeur de logement social dans les Landes

Je suis une personne seule de 44 ans, demandeur d'emploi ou sans activité, avec un revenu mensuel moyen de 1 383 €.

Locataire du parc privé, je souhaite obtenir un T2 à Tarnos.

### Depuis quand ?

- 64 % des demandes ont une ancienneté inférieure à 1 an.
- Ancienneté moyenne : 15 mois

### Quelles sont les raisons de la demande ?

#### Pas de logement personnel

- 20 % des demandeurs déclarent ne pas avoir de logement personnel.

#### La taille du logement

- 12 % des demandeurs déclarent avoir un logement trop petit.

#### Le coût du logement

- 16 % des demandeurs indiquent avoir un logement trop cher.

### Quel logement social est recherché ?

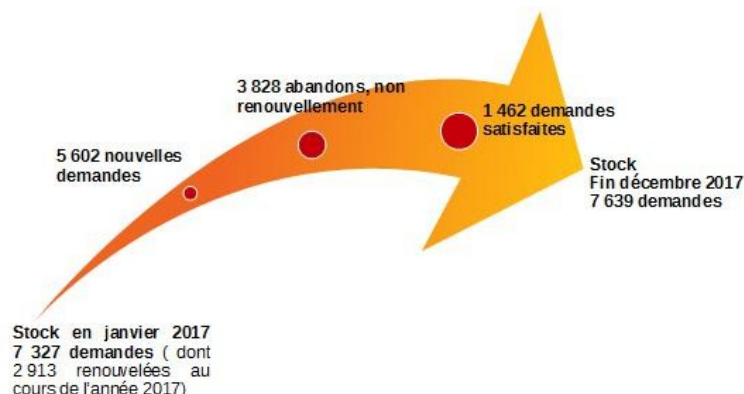
#### Quelle typologie ?

- 36 % des logements demandés sont des T2
- 34 % sont des T3

#### Où ?

- 16 % des habitants des Landes demandent un logement à Tarnos
- 12 % à Mont de Marsan, Dax

### Une demande en augmentation de 4 % dans les Landes entre 2016 et 2017.





## Profil du demandeur dans le Lot-et-Garonne en 2017

### Qui demande un logement social ?

#### Le ménage

- 42 % de ménages d'une personne
- 25 % de ménages de 2 personnes

#### Son âge

- 23 % des demandeurs ont entre 25-34 ans
- 22 % ont entre 35 et 44 ans

#### Son statut résidentiel actuel

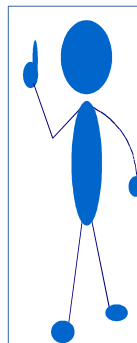
- 38 % des demandeurs sont locataires du parc privé
- 25 % des demandeurs sont locataires du parc HLM

#### Son activité

- 48 % sont demandeurs d'emploi ou sans activité avec revenus liés à des prestations sociales.
- 20 % sont en CDI ou fonctionnaire.

#### Ses revenus

- 28 % des foyers demandeurs déclarent un revenu mensuel compris entre 500 et 999€
- 26 % déclarent des revenus entre 1 000 et 1 499€.



#### Carte d'identité du demandeur de logement social dans le Lot-et-Garonne

Je suis une personne seule de 44 ans, demandeur d'emploi ou sans activité, avec un revenu mensuel moyen de 1 274€.

Locataire du parc privé, je souhaite obtenir un T3 à Agen.

### Depuis quand ?

- 77 % des demandes ont une ancienneté inférieure à 1 an.
- Ancienneté moyenne : 10 mois

### Quelles sont les raisons de la demande ?

#### Pas de logement personnel

- 16 % des demandeurs déclarent ne pas avoir de logement personnel.

#### La taille du logement

- 14 % des demandeurs déclarent avoir un logement trop petit.

#### Le coût du logement

- 13 % des demandeurs indiquent avoir un logement trop cher.

### Quel logement social est recherché ?

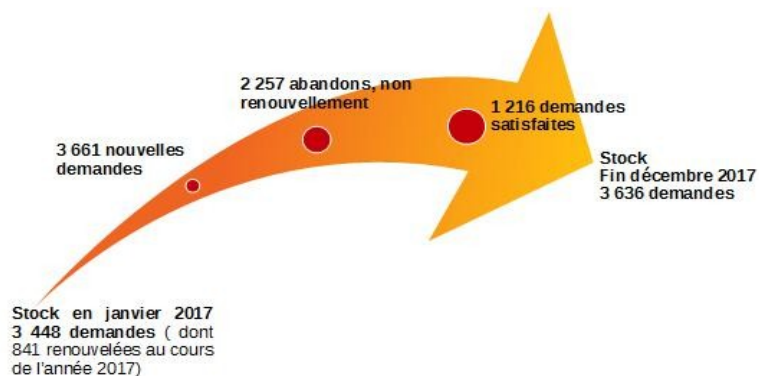
#### Quelle typologie ?

- 26 % des logements demandés sont des T2
- 39 % sont des T3

#### Où ?

- 30 % des habitants du Lot-et-Garonne demandent un logement à Agen
- 11 % à Marmande, Villeneuve-sur-Lot

## Une demande en augmentation de 5% dans le Lot-et-Garonne entre 2016 et 2017



## Profil du demandeur dans les Pyrénées-Atlantiques en 2017

### Qui demande un logement social ?

#### Le ménage

- 50 % de ménages d'une personne
- 23 % de ménages de 2 personnes

#### Son âge

- 23 % des demandeurs ont entre 25-34 ans
- 22 % ont entre 35 et 44 ans

#### Son statut résidentiel actuel

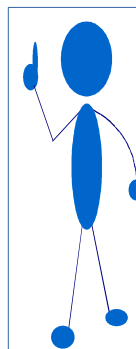
- 40 % des demandeurs sont locataires du parc privé
- 27 % des demandeurs sont locataires du parc HLM

#### Son activité

- 41 % sont demandeurs d'emploi ou sans activité avec revenus liés à des prestations sociales.
- 28 % sont en CDI ou fonctionnaire.

#### Ses revenus

- 28 % des foyers demandeurs déclarent un revenu mensuel compris entre 500 et 999€
- 29 % déclarent des revenus entre 1 000 et 1 499€



#### Carte d'identité du demandeur de logement social dans les Pyrénées-Atlantiques

Je suis une personne seule de 44 ans, demandeur d'emploi ou sans activité, avec un revenu mensuel moyen de 1 419€.

Locataire du parc privé, je souhaite obtenir un T2 à Bayonne.

### Depuis quand ?

- 58 % des demandes ont une ancienneté inférieure à 1 an.
- Ancienneté moyenne : 19 mois

### Quelles sont les raisons de la demande ?

#### Pas de logement personnel

- 20 % des demandeurs déclarent ne pas avoir de logement personnel.

#### La taille du logement

- 14 % des demandeurs déclarent avoir un logement trop petit.

#### Le coût du logement

- 18 % des demandeurs indiquent avoir un logement trop cher.

### Quel logement social est recherché ?

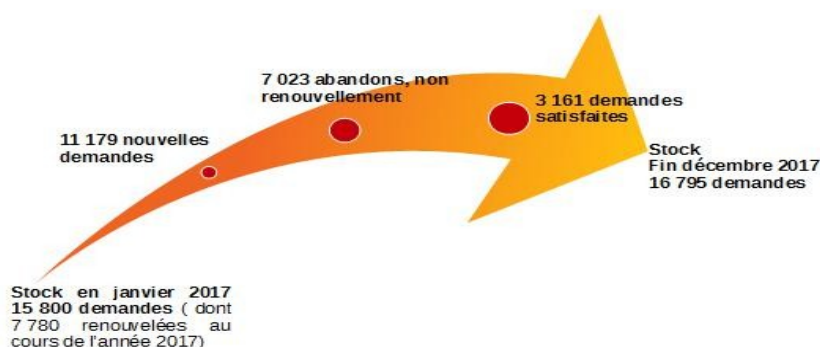
#### Quelle typologie ?

- 39 % des logements demandés sont des T2
- 29 % sont des T3

#### Où ?

- 20 % des habitants des Pyrénées-Atlantiques demandent un logement à Bayonne
- 17 % à Pau
- 14 % à Anglet

## Une demande en augmentation de 6 % dans les Pyrénées-Atlantiques entre 2016 et 2017



## Profil du demandeur dans les Deux-Sèvres en 2017

### Qui demande un logement social ?

#### Le ménage

- 47 % de ménages d'une personne
- 24 % de ménages de 2 personnes

#### Son âge

- 24 % des demandeurs ont entre 25-34 ans
- 21 % ont entre 35 et 44 ans

#### Son statut résidentiel actuel

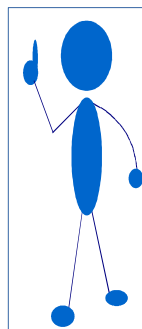
- 35 % des demandeurs sont locataires du parc HLM
- 24 % des demandeurs sont locataires du parc privé

#### Son activité

- 46 % sont demandeurs d'emploi ou sans activité avec revenus liés à des prestations sociales.
- 24 % en CDI ou fonctionnaire

#### Ses revenus

- 30 % des foyers demandeurs déclarent un revenu mensuel compris entre 500 et 999€
- 31 % déclarent des revenus entre 1 000 et 1 499€



#### Carte d'identité du demandeur de logement social dans les Deux-Sèvres

Je suis une personne seule de 43 ans, demandeur d'emploi ou sans activité, avec un revenu mensuel moyen de 1 278€. Locataire du parc public, je souhaite obtenir un T3 à Niort.

### Depuis quand ?

- 65 % des demandes ont une ancienneté inférieure à 1 an.
- Ancienneté moyenne : 14 mois

### Quelles sont les raisons de la demande ?

#### Pas de logement personnel

- 16 % des demandeurs déclarent ne pas avoir de logement personnel.

#### La taille du logement

- 13 % des demandeurs déclarent avoir un logement trop petit.

#### Le coût du logement

- 11 % des demandeurs indiquent avoir un logement trop cher.

### Quel logement social est recherché ?

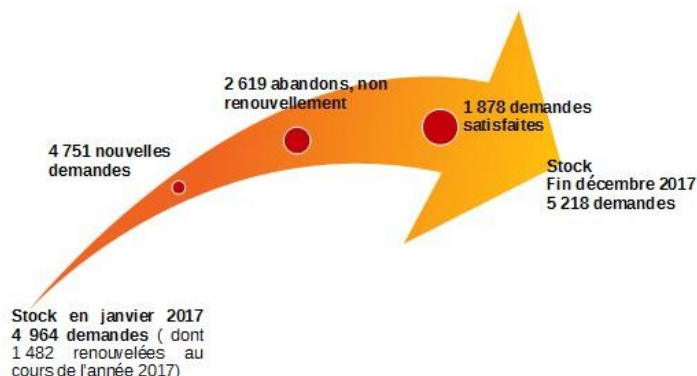
#### Quelle typologie ?

- 29 % des logements demandés sont des T2
- 39 % sont des T3

#### Où ?

- 36 % des habitants des Deux-Sèvres demandent un logement à Niort
- 9 % à Bressuire

## Une demande en augmentation de 5 % dans les Deux-Sèvres entre 2016 et 2017



## Profil du demandeur dans la Vienne en 2017

### Qui demande un logement social ?

#### Le ménage

- 50 % de ménages d'une personne
- 23 % de ménages de 2 personnes

#### Son âge

- 26 % des demandeurs ont entre 25-34 ans
- 20 % ont entre 35 et 44 ans

#### Son statut résidentiel actuel

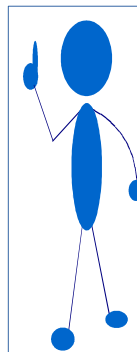
- 36 % des demandeurs sont locataires du parc HLM
- 20 % des demandeurs sont locataires du parc privé

#### Son activité

- 45 % sont demandeurs d'emploi ou sans activité avec revenus liés à des prestations sociales
- 23 % en CDI ou fonctionnaire

#### Ses revenus

- 28 % des foyers demandeurs déclarent un revenu mensuel compris entre 500 et 999€
- 29 % déclarent des revenus entre 1 000 et 1 499€



### Carte d'identité du demandeur de logement social dans la Vienne

Je suis une personne seule de 40 ans, demandeur d'emploi ou sans activité, avec un revenu mensuel moyen de 1 267€. Locataire du parc public, je souhaite obtenir un T3 à Poitiers.

### Depuis quand ?

- 71 % des demandes ont une ancienneté inférieure à 1 an.
- Ancienneté moyenne : 12 mois

### Quelles sont les raisons de la demande ?

#### Pas de logement personnel

- 18 % des demandeurs déclarent ne pas avoir de logement personnel.

#### La taille du logement

- 15 % des demandeurs déclarent avoir un logement trop petit.

#### Le coût du logement

- 11 % des demandeurs indiquent avoir un logement trop cher.

### Quel logement social est recherché ?

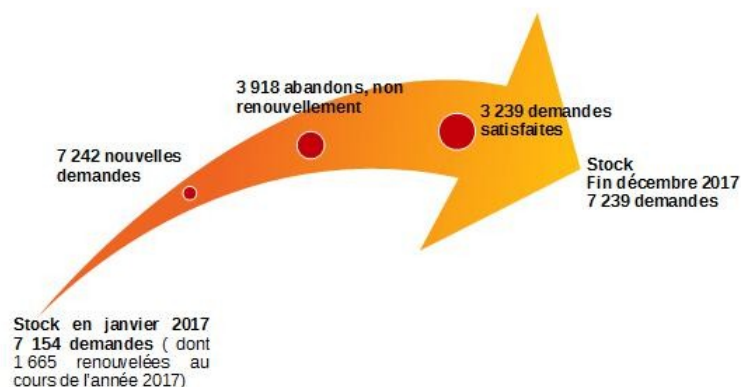
#### Quelle typologie ?

- 30 % des logements demandés sont des T2
- 34 % sont des T3

#### Où ?

- 45 % des habitants de la Vienne demandent un logement à Poitiers
- 12 % à Chatelleraut

## Une demande en stagnation dans la Vienne entre 2016 et 2017



## Profil du demandeur dans la Haute-Vienne en 2017

### Qui demande un logement social ?

#### Le ménage

- 46 % de ménages d'une personne
- 23 % de ménages de 2 personnes

#### Son âge

- 27 % des demandeurs ont entre 25-34 ans
- 20 % ont entre 35 et 44 ans

#### Son statut résidentiel actuel

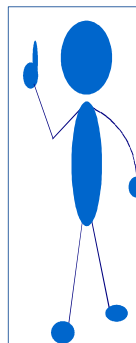
- 44 % des demandeurs sont locataires du parc HLM
- 23 % des demandeurs sont locataires du parc privé

#### Son activité

- 45 % sont demandeurs d'emploi ou sans activité avec revenus liés à des prestations sociales
- 26 % en CDI ou fonctionnaire

#### Ses revenus

- 24 % des foyers demandeurs déclarent un revenu mensuel compris entre 500 et 999€
- 24 % déclarent des revenus entre 1 000 et 1 499€



### Carte d'identité du demandeur de logement social dans la Haute-Vienne

Je suis une personne seule de 41 ans, demandeur d'emploi ou sans activité, avec un revenu mensuel moyen de 1 380€. Locataire du parc public, je souhaite obtenir un T3 à Limoges .

### Depuis quand ?

- 77 % des demandes ont une ancienneté inférieure à 1 an.
- Ancienneté moyenne : 10 mois

### Quelles sont les raisons de la demande ?

#### Pas de logement personnel

- 18 % des demandeurs déclarent ne pas avoir de logement personnel.

#### La taille du logement

- 18 % des demandeurs déclarent avoir un logement trop petit.

#### Le coût du logement

- 10 % des demandeurs indiquent avoir un logement trop cher.

### Quel logement social est recherché ?

#### Quelle typologie ?

- 30 % des logements demandés sont des T2
- 35 % sont des T3

#### Où ?

- 70 % des habitants de la Haute-Vienne demandent un logement à Limoges

## Une demande en stagnation dans la Haute-Vienne entre 2016 et 2017

